

Lettre d'information aux habitants - N° 65 (Août 2024)

Madame, Monsieur,



1°) Déploiement des bacs de collecte

Le déploiement des bacs de collecte sur notre commune est maintenant terminé. A ce jour certains foyers n'ont toujours pas réceptionné leur nouveau collecteur. Les foyers concernés ont reçu un avis de passage dans leur boîte aux lettres indiquant la démarche à suivre pour prendre rendez-vous avec le prestataire en charge de la distribution. Un numéro vert (08 00 80 10 95) est à votre disposition pour réaliser l'enquête et fixer un RDV pour le dépôt du bac. Attention, à compter du 1^{er} janvier 2025 les anciens bacs ne seront plus ramassés, veuillez donc prendre les dispositions nécessaires pour ne pas être exclus de la collecte.

2) Agence postale communale

Les travaux d'aménagement de l'agence postale communale avancent. La commission de sécurité doit valider prochainement la conformité de ce nouvel établissement qui aura vocation à recevoir du public. L'ouverture de l'agence communale est programmée au 1^{er} Octobre 2024. Une inauguration de l'agence postale communale sera organisée courant septembre. A cette occasion les différents services de l'agence vous seront présentés par le personnel de la Poste. Outre les services postaux, un dépôt vente de produits locaux sera proposé au public. Des discussions sont en cours avec les services de France Messagerie pour implanter un point presse dans le cadre de la mise en place de notre agence. Les services proposés par le point poste évolueront au cours du temps et la gamme de services devrait s'élargir.

3°) Achat d'un nouveau défibrillateur et formation aux gestes de premiers secours

La commune vient de se doter d'un nouveau défibrillateur. Afin d'être le plus réactif possible en cas de problème, le conseil municipal a fait le choix d'installer cet équipement en extérieur, laissant à tous la possibilité d'accéder à cet appareil en cas de nécessité. Il a donc été installé sous le préau de la cour de la Mairie. Afin de familiariser les habitants à l'utilisation du défibrillateur et de sensibiliser jeunes et moins jeunes aux gestes de premiers secours, la municipalité étudie l'organisation d'une formation aux gestes de premiers secours au sein de la commune. Si vous êtes intéressés n'hésitez donc pas à vous faire connaître afin de nous aider à organiser cette action. Contactez un élu ou envoyez un mail à : commune.deguillacourt@orange.fr. Si le nombre de participants est suffisant, une formation aux gestes de premiers secours sera programmée dans le courant du 4^{ème} trimestre de l'année 2024.

4°) Incivisme...

Une fois encore, quelques indéclicats se sont illustrés en déposant diverses immondices aux abords du point d'apport volontaire. Le résultat de la collecte est impressionnant et en dit long sur ces auteurs (cartons, bidons plastiques en tout genre, pneu de vélo, petit électroménager...). Une déchetterie existe au niveau de l'intercommunalité et elle gère l'ensemble de ce type de déchets. Ces agissements sont inacceptables. La législation et les arrêtés communaux en vigueur seront utilisés sans état d'âme pour faire condamner les auteurs de ces dépôts.

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK